



RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE EXERCICE FINANCIER 2025

Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2025 et le rapport du vérificateur externe (auditeur).

Opinion avec réserve

En premier lieu, je tiens à mentionner que l'auditeur a émis une opinion avec réserve qui s'explique par le non-respect d'une nouvelle norme comptable en vigueur depuis 2023. Cette norme exige l'évaluation du passif des actifs de la Ville qui seront éventuellement délaissés. Il s'agit d'une exigence comptable obligatoire qui est d'ailleurs contestée par plusieurs municipalités, car elle engendre des coûts prohibitifs afin de s'y conformer. La réserve émise ne remet pas en cause la garantie que les états financiers, dans tous leurs aspects significatifs, donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025.

Revenus et charges

Vous constaterez que les revenus de 2025 atteignent 18 577 276 \$, soit une augmentation de 15,04 % par rapport au budget prévu et une croissance de 13,6 % par rapport aux revenus de 2024. Cette croissance s'explique principalement par :

- l'augmentation des droits de mutation de 354 345 \$ par rapport au budget prévu;
- la hausse des revenus d'intérêts de 67 517 \$ de plus que prévu;
- la vente d'un terrain à Conservation de la nature Canada (CNC), la vente d'un camion incendie, le remboursement du sentier Westwood et de la clôture du pipeline, et autres, pour environ 1 935 727 \$.

Les charges (dépenses) s'élèvent à 17 836 399 \$, soit une baisse de 1,61 % par rapport au budget prévu, mais une hausse de 10,09 % par rapport à 2024. Or, ces chiffres incluent la valeur du terrain concédée à CNC. De leur côté, les éléments de conciliation à des fins fiscales totalisent 1 849 748 \$.

Ainsi, le total du surplus pour l'exercice 2025 est de 2 590 625 \$, incluant le prix de vente de 1 000 000 \$ des terrains en montagne à CNC.

Revenus	
Taxes sur la valeur foncière	11 528 146 \$
Taxes sur une autre base services municipaux, 911, etc.	1 689 483 \$
Imposition de droits permis, droits de mutation, etc.	1 678 244 \$
Transferts subventions, etc.	1 016 184 \$
Services rendus organismes municipaux, etc.	401 696 \$
Autres revenus revenus d'intérêts, vente, etc. [†]	2 204 998 \$
Compensations tenant lieu de taxes	58 525 \$
Total des revenus	18 577 276 \$

Charges et affectations	
Administration générale conseil, finance, greffe, etc.	3 095 545 \$
Sécurité publique police, incendie, PR, sauvetage, etc.	2 791 047 \$
Transport voirie, déneigement, etc.	4 053 377 \$
Hygiène du milieu eau, égout, matières résiduelles, etc.	2 247 868 \$
Santé et bien-être	99 424 \$
Aménagement et urbanisme	753 606 \$
Développement économique CLD, CDES, etc.	411 026 \$
Activités récréatives	862 058 \$
Activités culturelles bibliothèque, patrimoine, etc.	630 290 \$
Frais de financement intérêts, frais d'émission, etc.	518 998 \$
Amortissements	2 373 160 \$
Affectation conciliation à des fins fiscales	- 1 849 748 \$
Total des charges et affectations	15 986 651 \$

Total	
Excédent (déficit) de l'exercice	2 590 625 \$

Surplus, fonds et réserves

Les surplus affectés, les réserves, les fonds réservés et les revenus reportés peuvent servir à la gestion courante des opérations ou à la réalisation d'investissements futurs, tout en étalant mieux dans le temps l'effort financier des contribuables.

Le surplus non affecté est le « bas de laine » de la municipalité qui aide à financer des urgences ou des projets opportuns non prévus au moment du budget. Il peut aussi servir à financer des projets uniques lorsque les surplus affectés et autres fonds sont insuffisants. Il est recommandé que celui-ci représente environ 25 % du budget total.

Du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025, le surplus non affecté a augmenté de 1 365 427 \$. Durant la même période, le total des surplus affectés, des fonds réservés et des réserves financières a diminué de 131 073 \$. En incluant les revenus reportés (fonds de parc), la totalité des surplus, fonds et réserves ont augmenté de 1 141 388 \$ par rapport à 2024.

Surplus non affecté	
Surplus non affecté avant résultats	1 888 729 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	2 590 625 \$
Total du surplus non affecté	4 479 354 \$

Surplus affectés, fonds réservés et réserves financières	
Surplus affectés	1 020 769 \$
Fonds réservés	356 080 \$
Réserves financières travaux publics	681 \$
Total des surplus affectés, fonds réservés, etc.	1 377 530 \$

Total	
Total des surplus, fonds et réserves	5 856 884 \$
Revenus reportés fonds de parc	69 183 \$

Politiques financières

En 2025, la Ville a adopté deux politiques financières, sur la gestion de la dette et sur l'utilisation des excédents de fonctionnement. Comme indiqué précédemment, cet excédent totalise 2 590 625 \$. Cependant, dans le cadre de l'application de ses politiques financières, la Ville considère plutôt que l'excédent de fonctionnement totalise 1 695 094 \$, avant l'affectation des services (aqueduc, recyclage, etc.) d'un montant de 233 395 \$. En effet, en prévision de la vente du terrain à CNC, un montant de 895 531 \$ a préalablement fait l'objet d'une affectation pour la construction et la rénovation d'infrastructures communautaires, culturelles et de loisirs, et ce, afin de contribuer à de futurs projets.

Dette à long terme

La dette à long terme à la charge des contribuables totalise 11 766 802 \$, soit une hausse de 33,22 % par rapport à 2024, et celle à la charge du gouvernement totalise 3 252 198 \$, pour un cumul de 15 019 000 \$. Le tout démontre que la Ville continue d'investir dans ses infrastructures. Malgré tout, la dette demeure en deçà de la moyenne régionale et des municipalités comparables. De plus, les ratios demeurent bas ou très bas, et en deçà des cibles et plafonds établis dans les politiques financières :

Indicateur 1 Service de la dette à la charge de la municipalité vs Charges de fonctionnement nettes	
Ratio	9,72 %
Cible Plafond	12,50 % 15,00 %

Indicateur 2 Endettement net à long terme à la charge de la municipalité vs 100 \$ de la RFU	
Ratio	0,82 \$
Cible Plafond	0,90 \$ 1,10 \$

Indicateur 3 Endettement net à long terme à la charge de la municipalité vs Revenus de fonctionnement	
Ratio	120,00 %
Cible Plafond	140,00 % 160,00 %

Conclusion

En conclusion, nous pouvons affirmer que les finances de la Ville demeurent dans le droit chemin et qu'il faut continuer le travail amorcé depuis quatre ans.

Je remercie donc les Suttonnaises et Suttonnais, ainsi que mes collègues du conseil municipal, de leur confiance et de leur participation à la vie politique et sociale de Sutton. Votre implication fait de notre communauté un milieu de vie unique et inspirant.

Finalement, je remercie les employés et employées de la Ville pour leur excellente gestion des finances municipales et les efforts qu'ils déploient pour donner des services de qualité. Je constate tous les jours leur dévouement envers la Ville et sa population.

Robert Benoit, maire